STATISTIQUES ET INDICATEURS

MAINE-ET-LOIRE

LES BENEFICIAIRES DU RSA EN JUIN 2017

pôle emploi

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2017 en Maine-et-Loire, plus de 11 800 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, plus de 11 100 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (75,1%), devant les catégories B et C (18,9%) et D et E (6,0%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 43,5% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE

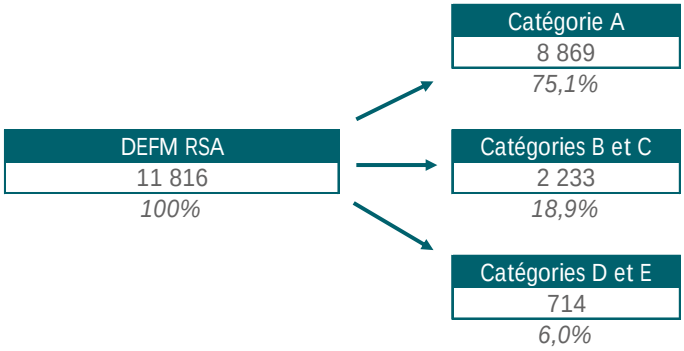

EN SAVOIR PLUS

Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016**. En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

Graphique 2

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE ABC

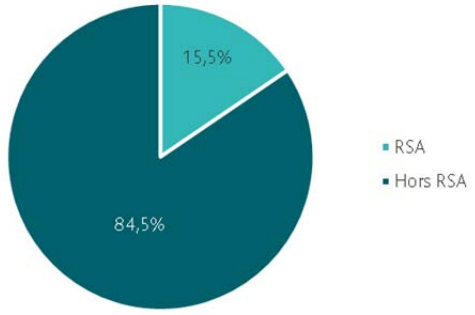

Plus de 11 100 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin juin 2017.
Ils représentent 15,5% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (83,3%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	1 097	6 938	834	8 869
Catégorie B	299	304	606	1 209
Catégorie C	460	267	297	1 024
TOTAL A,B,C	1 856	7 509	1 737	11 102
Catégorie D	97	131	80	308
Catégorie E	173	97	136	406
TOTAL	2 126	7 737	1 953	11 816

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

51,0% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 55,5% (-4,5 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et des 35-44 ans dans une moindre mesure parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (4,9%) alors qu'hors RSA ils représentent 16,8% des demandeurs d'emploi.

Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE

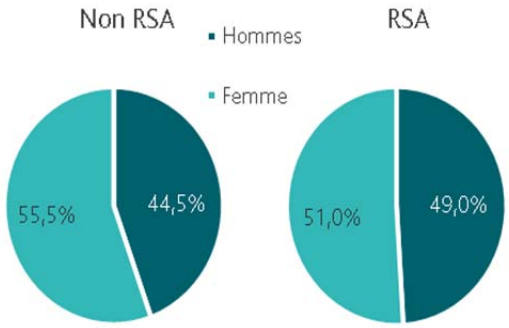

Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE

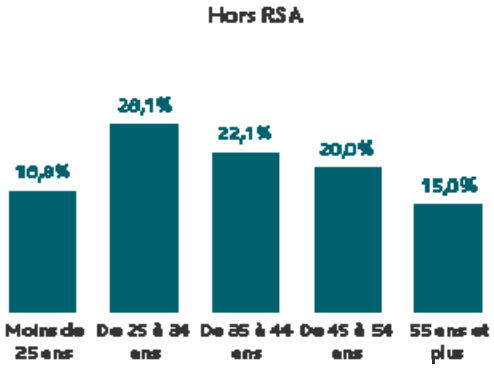

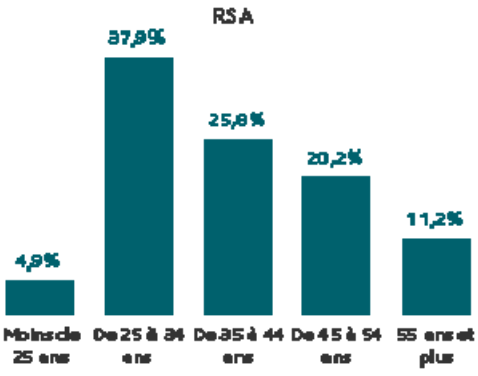

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRESPAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC + 3	11,0%	8,3%
NIV III - BAC + 2	11,5%	6,4%
NIV IV - BAC	22,4%	15,1%
NIV V - CAP / BEP	39,6%	39,2%
NIV V bis - Niveau 3ème	6,3%	10,2%
NIV VI - Sans formation	9,2%	20,8%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,7%	19,9%
Ouvriers qualifiés	12,2%	10,6%
Employés non qualifiés	18,8%	29,8%
Employés qualifiés	44,6%	33,6%
Cadres techniciens,et agents de maitrise	11,7%	6,0%

39,2% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs sans formation (20,8%) et les titulaires d'un BAC (15,1%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 15,1% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 22,4% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 7,3 points.
A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 31,0% pour 15,5%.

33,6% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (29,8%) et les ouvriers non qualifiés (19,9%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.
Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 6,0% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 11,7% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 18,8% des demandeurs hors RSA et 29,8% des demandeurs dans le dispositif (+11,0 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 12,7% de la population hors RSA à 19,9% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	803	5
K1304 Services domestiques	666	4
N1105 Manutention manuelle de charges	357	10
K1303 Assistance auprès d'enfants	343	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	325	2
N1103 Magasinage et préparation de commandes	316	3
A1203 Entretien des espaces verts	275	14
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	272	8
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	266	11
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	238	15
A1414 Horticulture et maraîchage	226	9
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	226	7
F1606 Peinture en bâtiment	220	23
D1507 Mise en rayon libre-service	216	12
G1605 Plonge en restauration	206	36

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec plus de 800 bénéficiaires, soit 7,2% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec près de 670 demandeurs (6,0%) et la manutention manuelle de charges (3,2%) avec plus de 350 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. La plonge en restauration (36ème hors RSA) et la peinture en bâtiment (23ème hors RAS) sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR DEPARTEMENT

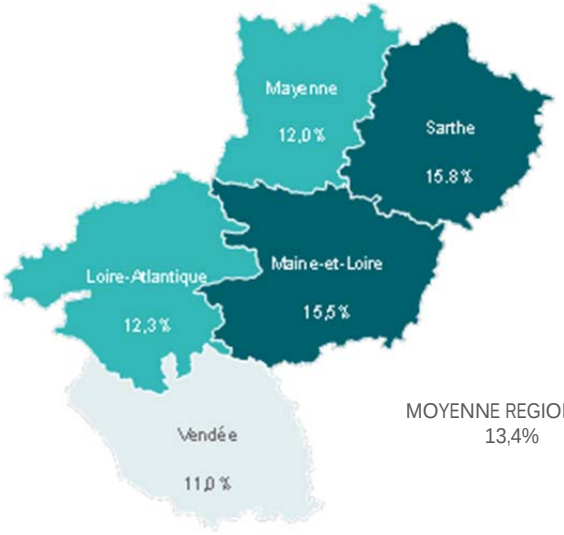

MOYENNE REGIONALE : 13,4%

Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,8% et 15,5% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (11,0%) devant la Mayenne (12,0%) et la Loire-Atlantique (12,3%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (18,9%), du Mans (18,7%) et de Nantes (14,8%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (14,7%) et Mamers (13,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,8%), des Herbiers (6,2%) et de Pornic (6,9%) affichent des taux deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR BASSIN

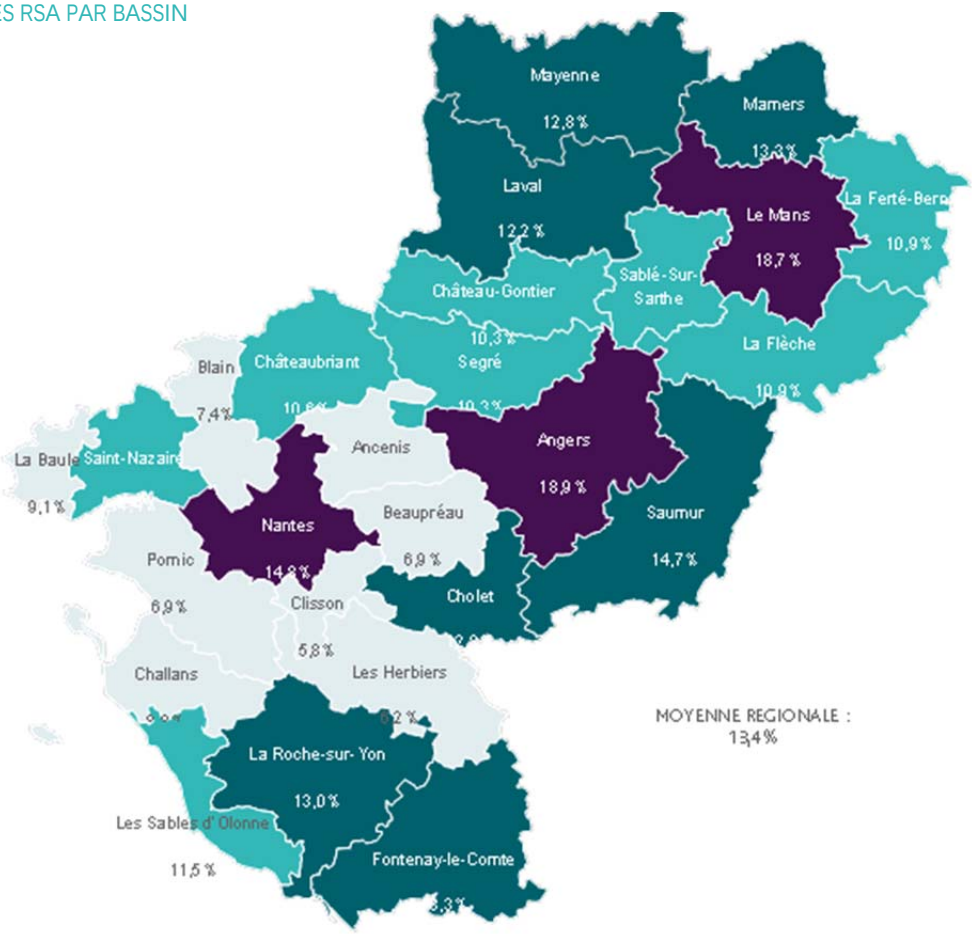

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception et réalisation :
Service SEE – Linda LAUNAY
Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr